

LE DÉFI DES MALADIES PÉRI-IMPLANTAIRES

Diagnostic et traitements actuels



Votre formation intégralement en ligne : connectez-vous quand vous voulez et d'où vous voulez pendant 11 semaines. Formation asynchrone.



11 heures

4 heures d'évaluation professionnelle des pratiques et 7 heures de formation à distance.



1000€

Formation éligible aux financements **DPC** et **FIF PL**

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mettre à jour ses connaissances sur les définitions des maladies péri-implantaires, leurs facteurs de risque en fonction des données scientifiques actuelles.
- Établir le diagnostic des maladies péri-implantaires, à partir d'outils diagnostiques simples.
- Savoir transmettre ces informations aux patients concernés afin de les impliquer dans leur suivi.
- Connaître les différentes stratégies thérapeutiques à disposition de l'omnipraticien.
- Établir un plan de traitement adapté à la situation clinique et établir un protocole pour le suivi implantaire et prothétique de ces patients.

Résumé de la formation

La pose d'implants s'est largement démocratisée ces dernières décennies et en parallèle le nombre de complications liées à cette thérapeutique s'est accru.

Selon des données épidémiologiques récentes, la prévalence des mucosites est de 43% et celle des péri-implantites de 22%. Compte tenu de l'importance de cette prévalence, l'omnipraticien doit être en mesure de prévenir leurs survenues et, le cas échéant, d'établir un diagnostic précis puis d'entreprendre une thérapeutique et un suivi adaptés, permettant ainsi de réduire les complications et leurs conséquences. Ces thérapeutiques semblent se rapprocher de celles employées pour traiter les maladies parodontales. Néanmoins, l'évaluation de prédictibilité de ces traitements ne permet pas encore d'établir un consensus dans le traitement des maladies péri-implantaires. C'est pourquoi, la prévention par un suivi parodontal et prothétique adéquat reste aujourd'hui encore l'une des meilleures stratégies de prise en charge à disposition de l'omnipraticien.

INTERVENANT



**Dr Arthur
BRINCAT**

- Ancien Chef de clinique des universités-Assistant des hôpitaux, Service de Parodontologie, APHM
- Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires de Parodontologie
- Diplôme d'Etudes Supérieures de Chirurgie Plastique Parodontale
- Diplôme d'Etudes Supérieures d'Implantologie
- Diplôme d'Etudes Supérieures Universitaires de Dermatologie Vénérologie de la Muqueuse Buccale
- Certificat d'Etude Supérieur de Parodontologie
- Attestation d'Etude Universitaire de Parodontologie
- Attestation d'Etude Universitaire d'Implantologie
- Attestation Universitaire d'Anatomie et Techniques chirurgicales bucco-maxillaires

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des chirurgiens-dentistes :

- Libéraux
- Salariés en centres de santé
- Salariés des établissements de santé et / ou des établissements médico-sociaux

Formation à destination des praticiens selon la spécialité :

- Omnipratique

Modalités pratiques



Plateforme de formation accessible 24/24

Pour une utilisation optimale de la plateforme, nous vous recommandons de vous y connecter depuis le navigateur Google Chrome ou Mozilla Firefox (à jour). Nous préconisons également une connexion internet adéquate au suivi d'une formation en ligne.



Inscriptions en ligne

www.webdental-formation.com → S'inscrire



Contact

- Tél. : 01 84 80 34 80 (du lundi au dimanche)
- Mail : formation@webdental.fr
- Formulaire en ligne : www.webdental-formation.com/contact

Nous sommes à votre écoute, si vous êtes en situation de handicap, contactez notre référent handicap



01 76 31 10 80



referenthandicap@webdental.fr

Prise en charge

Formation éligible à la prise en charge par l'ANDPC sous réserve que le praticien :

- soit libéral et / ou salarié d'un centre de santé conventionné exerçant en France métropolitaine ou dans les DOM,
- dispose du nombre d'heures nécessaire dans son crédit DPC (18 heures par an, à consulter sur agencedpc.fr),
- soit inscrit à la formation auprès de Webdental Formation,
- soit inscrit à la formation auprès de l'ANDPC,
- suive l'intégralité du parcours de formation durant la session choisie.

Pour un financement FIF PL, consulter un conseiller formation pour connaître les conditions de prise en charge.

Modalités d'évaluation

En début de formation :

Les participants sont invités à remplir une grille d'audit afin d'analyser leurs pratiques professionnelles. Ils choisiront 10 dossiers cliniques pour lesquels ils ont réalisé un traitement des maladies péri-implantaires. À partir de leurs résultats, ils recevront un plan d'actions individualisé et formalisé qui leur permettra d'identifier les actions d'amélioration à mettre en place.

En fin de formation :

Une auto-évaluation finale est à remplir en comparaison à l'auto-évaluation remplie en début de formation. Ceci permettra aux participants d'identifier la modification de leur pratique professionnelle en fonction des recommandations de bonnes pratiques.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama de formation sous format vidéo
- Grilles d'audit clinique à remplir
- Articles bibliographiques à lire et télécharger
- Activités pédagogiques sous forme de quizz

Méthode et déroulé pédagogique

ÉVALUATION

Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 1er tour

Le praticien est invité à rechercher et analyser 10 de ses dossiers patients pour lesquels il a réalisé un traitement des maladies péri-implantaires, grâce à une grille d'audit. Il doit ensuite répondre à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques. En fonction des résultats d'une première évaluation, le praticien recevra un plan d'actions individualisé et formalisé et sera invité à mettre en place des actions d'amélioration concrètes, faisables,

organisées dans le temps et suivies. Il devra notamment en suivre les différents modules de formation continue qui lui sont proposés après cette première évaluation.

L'impact de ces actions sera évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique attendue ou recommandée, selon les mêmes critères d'évaluation.

MODULE 1

Généralités sur les maladies péri-implantaires

- Définition et description du mécanisme pathologique des maladies péri implantaires
- Définition et classification des maladies péri implantaires
- Données épidémiologiques inhérentes à cette pathologie à savoir: Prévalence ; Epidémiologie ; Etiologie ; Ethiopathogénie
- Facteurs de risque provoquant l'apparition de cette pathologie: Design implantaire; Profil patient ; Environnement buccal ; Réhabilitation prothétique
- Présentation de cas cliniques

MODULE 2

Diagnostic et traitement des maladies peri implantaires

- Diagnostic des maladies péri-implantaires, utilisation des outils diagnostics à disposition
- Gestion des urgences, quel geste opératoire administrer
- A partir du diagnostic posé proposition d'une thérapeutique fiable avec un bon pronostic
- Choix d'une thérapeutique non chirurgicale ou chirurgicale en fonction du diagnostic établi
- Présentation de cas cliniques

MODULE 3**Gestion des péri implantites complexes**

- Définition et diagnostic d'un cas complexe de péri-implantite
- Articulation d'une thérapeutique avec l'alternance de phase non chirurgicale et chirurgicale
- Connaissance des outils thérapeutiques disponibles pour traiter cette maladie
- Protocole et mise en oeuvre clinique étape par étape d'un traitement
- Exemple autour de cas cliniques complexes

MODULE 4**La maintenance implantaire et péri-implantaire**

- Prévention de l'apparition des maladies péri-implantaires, sur des cas implantaires récent comme sur des cas anciens
- Définition de la maintenance péri-implantaire ; fréquence, conduite à tenir après le traitement
- Suivi, contrôle et importance du suivi radiologique afin de stabiliser au long cours le traitement ainsi entrepris
- Présentation de cas cliniques

ÉVALUATION**Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 2e tour**

Le chirurgien-dentiste est de nouveau invité à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques pour mettre en place un plan d'actions avec des échéances pour améliorer ses pratiques. Le chirurgien-dentiste est de nouveau invité à rechercher et analyser 10 nouveaux dossiers patients pour lesquels il a réalisé des examens radiologiques grâce à une grille d'audit. Puis, il répondra de nouveau

**Questionnaire de satisfaction de fin de formation****Modalités de validation**

La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa totalité durant sa session. Les certificats de fin de formation seront automatiquement envoyés puis stockés dans l'espace personnel Webdental Formation des participants ayant terminé leur formation.